



# GDS *infos*

L'actu santé de vos élevages



## Focus Nord p. 3

Mise à l'herbe de ses bovins :  
les fondamentaux pour réussir

## Les bonnes pratiques p. 4

Matériel en commun : gardez  
un œil sur l'aspect sanitaire !

p. 7-8

**LA FORMATION :**  
une véritable opportunité  
pour les éleveurs !



Hervé Marie,  
président du GDS 50

## La confiance n'interdit pas la prudence

Il y a deux ans, à quelques jours près, frappait la pandémie dite de « la COVID ». La mise en place de mesures drastiques, que personne n'imaginait, nous permet d'entrevoir une lueur d'espoir pour le printemps.

L'assouplissement annoncé des restrictions ne nous autorise pas à oublier les efforts surhumains du personnel hospitalier et assimilés, ni les drames vécus par bon nombre de familles.

Retrouver une vie harmonieuse passe par le respect de certaines règles sanitaires. On ne peut pas faire comme

si on ne savait pas. La prudence face à cette maladie et le respect des consignes sanitaires périodiques sont les seules armes dont nous disposons pour transformer la défiance en confiance.

Au plaisir de vous revoir très vite lors de nos prochaines réunions de terrain « nouvelle formule » qui se dérouleront cet été.

Bien cordialement, et bonne santé à tous.



## Sommaire

### FOCUS SUD

Mise à l'herbe de ses bovins :  
les fondamentaux pour réussir..... **3**

### LE COIN DES BONNES PRATIQUES...

Matériel en commun :  
gardez un œil sur l'aspect sanitaire ! ..... **4**

### DU CÔTÉ SANITAIRE

Douceur en hivernage, toux au pâturage ! ..... **5**

Le Botulisme a encore frappé dans le sud Manche :  
42 bovins morts ! L'éleveur témoigne ..... **6**

### L'ACTU DU GDS

L'Espace Adhérent se fait une place  
dans le quotidien de nos adhérents ..... **6**

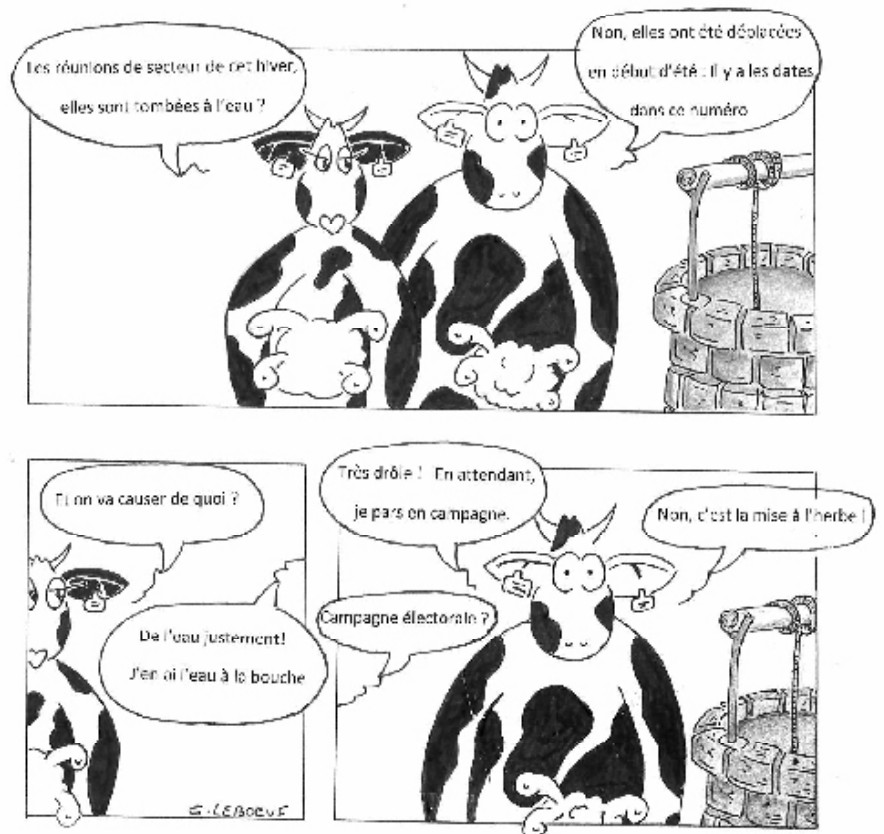
La formation : une véritable opportunité  
pour les éleveurs ! ..... **7-8**

La section équine du GDS de la Manche  
voit le jour ! ..... **9**

Les réunions de secteurs sont reportées à l'été ..... **10**

Avez-vous pensé à votre référent en charge  
du bien-être animal ? ..... **10**

## L'actu en dessin



# Mise à l'herbe de ses bovins : les fondamentaux pour réussir

La période de la mise à l'herbe va commencer, si ce n'est déjà fait. Cette phase peut paraître simple, cependant elle demande d'être vigilant sur certains points pour améliorer la prévention des risques sanitaires.

## UNE TRANSITION ALIMENTAIRE PROGRESSIVE

La mise à l'herbe est un changement important dans l'alimentation des vaches. En effet, la ration hivernale est généralement composée de fourrages conservés (foin, enrubannage, paille, ensilage), qui sont riches en matière sèche, énergie et cellulose, mais souvent pauvre en azote soluble. À l'inverse, l'herbe jeune est plus humide et plus riche en sucre et en azote, d'où l'intérêt de réaliser une transition alimentaire progressive. En effet, celle-ci permettra de réduire d'éventuelles perturbations digestives, une diminution de l'immunité, ainsi qu'une baisse de fécondité. La transition alimentaire doit s'effectuer entre 3 à 5 semaines avec une durée de pâturage de 2 à 3h par jour dans un premier temps. Ce mode opératoire est plus compliqué pour les génisses laitières ou en élevage allaitant, c'est pourquoi la mise à disposition de foin ou de paille est fortement recommandée même si les animaux en mangent peu.

## UN DÉPARASITAGE RAISONNÉ AVEC LE VÉTÉRINAIRE TRAITANT

Chaque élevage étant différent, il est possible d'établir un plan de lutte personnalisé contre les parasites avec votre vétérinaire. Afin d'avoir un meilleur diagnostic, il est possible de réaliser une coprologie (étude des matières fécales) ou sérologie, auprès de votre vétérinaire durant l'automne. Une prise en charge par le GDS est possible selon le niveau d'adhésion dans le cadre d'un plan Paratuberculose. Cette aide au diagnostic et l'échange avec votre vétérinaire peuvent ainsi permettre d'adapter le traitement à utiliser et d'en définir les dates selon les lots ou les âges des animaux.

Vous aurez ainsi un plan adapté à vos pâturages, à vos techniques d'élevages, aux résultats des analyses effectuées sur les prélèvements et aux signes cliniques observés, etc.

Jennifer CALVET et Lucie TRUBLET  
Conseillères Sanitaires GDS 50



La mise à l'herbe se prépare pour garantir une bonne saison de pâturage.



## Conseils du GDS

- Éviter le surpâturage et / ou le pâturage ras car 80 % des larves sont essentiellement à 5 cm du sol.
- Réaliser une coprologie pour identifier les lots atteints plutôt que de traiter systématiquement tous les animaux.
- Être vigilant à certains délais d'attente de traitements antiparasitaires.



## Et le sanitaire globalement à la mise à l'herbe ?

**BVD :** Gérer les clôtures (état des clôtures, contact au pâturage, etc.) afin de diminuer un risque de virémie transitoire possible par un contact de voisinage.

**Paratuberculose :** La bactérie responsable de cette maladie contamine principalement les jeunes bovins via les matières fécales d'adultes excréteurs. Pour les élevages infectés, il faut donc éviter la pâture des jeunes animaux après les adultes ainsi que les parcelles d'épandage fumier et / ou lisier.

**Ehrlichiose :** Les tiques peuvent être vecteurs de cette bactérie qui provoque des avortements en cas de morsures sur des bovins. En l'absence de vaccin, il peut être conseillé d'exposer les jeunes animaux non gestants dans des parcelles à risques afin de favoriser le développement de leur immunité naturelle et ainsi limiter des futurs troubles de la reproduction inhérente à cette maladie.



# Matériels en commun : gardez un œil sur l'aspect sanitaire !

Économie, performance, précision ou encore gain de temps... leurs avantages sont nombreux et indéniables. Cependant, les équipements de copropriété ou CUMA en contact avec les animaux (bétaillère, couloir de contention, désileuse automotrice, etc.), peuvent être vecteurs de multiples maladies. Quelques points de vigilance et de bon sens sont donc nécessaires ! Voici 2 exemples.

## » Partage de bétailières : on veille bien au nettoyage et à la désinfection.

Les bovins voyagent souvent la tête en l'air : le nettoyage et la désinfection ne concernent donc pas uniquement le sol et les parties basses.



© GDS 50

### Désinfection réussie :

- Surface propre
- Produit et dosage adaptés à la cible,
- Respect du temps d'action.

Sans nettoyage et désinfection, les pathogènes résistent très bien en milieu extérieur

Source de contamination :

- Bave : virus BVD, IBR, etc.
- Bouses : Paratuberculose, Salmonellose, Fièvre Q, Cryptosporidies, etc.



Temps de survie dans les effluents :

- Fièvre Q : 24 mois
- Paratuberculose : 5 à 8 mois
- Cryptosporidies : > 1 an

Vigilance sur les maladies dangereuses telles que le Botulisme ou la Néosporose !



## » Désileuses automotrices en copropriété : vigilance sur l'alim !

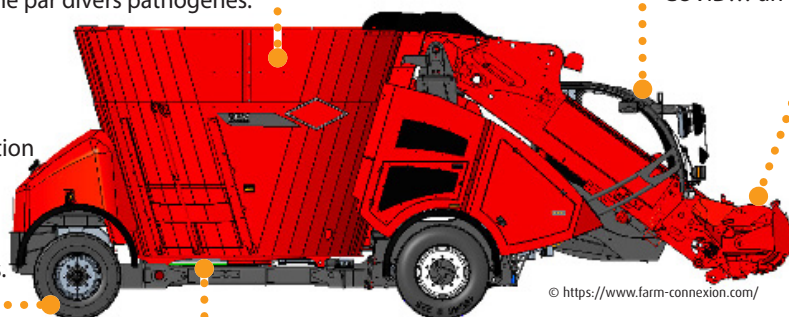
Elles peuvent être à l'origine de contamination inter-cheptels graves (**Botulisme, Néosporose, Listéria, corps étrangers, etc.**) principalement via l'alimentation. Voici nos conseils :

Organe de mélange = VIGILANCE MAXI !

Une cuve mal vidangée, notamment avec des vis verticales, peut détenir un contenu contaminé par divers pathogènes.

Le chauffeur : il doit être informé des consignes d'hygiène, et en période de COVID... un masque s'impose !

Les pneus : leurs lavage / désinfection sont fortement conseillés. Des aires de circulation propres limitent diverses contaminations, notamment de spores butyriques.



© <https://www.farm-connexion.com/>

La fraise : s'assurer quotidiennement de l'absence de fil enroulé et du bon état des lames : des éléments métalliques peuvent être ingérés par des bovins.

- Distribution : un tapis déporté limite la circulation de la machine sur l'andain.
- Un aimant en fin de course permet d'intercepter les métaux présents.

Jean-François COUPPEY et Nicolas MARTINE,  
Conseillers Sanitaires GDS 50



# Douceur en hivernage, toux au pâturage !

L'hiver passé a été doux, et il reste des larves de dictyocauls déposées dans l'herbe à l'automne dernier. Ingerées par les bovins, ces larves vont traverser l'intestin puis se transformer dans les bronches en vers adultes de 4 à 8 cm. Ces « bouchons vermineux » sont responsables de la bronchite vermineuse chez les bovins.



L'hiver a été doux : attention à la bronchite vermineuse !

Les œufs pondus par ces vers adultes vont éclore en larves, expulsées dans la trachée lors de toux, dégluties puis éliminées dans les bouses.

## Une femelle peut pondre plusieurs milliers d'œufs par jour pendant 1 à 2 mois !

Déposées dans l'herbe, ces larves deviennent infestantes en quelques semaines, parfois en quelques jours lors d'alternance de périodes ensoleillées modérément chaudes et de périodes humides, fréquentes en Normandie. Seuls le gel, et surtout la sécheresse, assainissent les pâtures.

## Des formes cliniques de sévérité variable

Selon l'importance des bouchons vermineux, cela se traduit par des troubles respiratoires de sévérité variable, sans fièvre (sauf lors de surinfection), une respiration difficile et accélérée, une baisse de la production laitière, un amaigrissement. Lors de très fortes infestations, on observe une détresse respiratoire, et parfois la mort de l'animal par asphyxie en l'absence de traitement adapté.

## Une protection immunitaire fugace

Lors d'infestation, une protection immunitaire s'installe rapidement et limite la période de ponte. Fugace, cette immunité disparaît en quelques mois en l'absence de contacts parasitaires. À la sortie de l'hiver, l'immunité est souvent quasi-nulle.

La survenue et la gravité des formes cliniques sont la résultante d'une course contre la montre entre l'installation d'une protection immunitaire et le niveau d'infestation des pâtures. Selon les conditions météorologiques et les conditions de pâturage, la bronchite vermineuse peut survenir parfois dès le printemps, souvent pendant l'été ou l'automne.

La bronchite vermineuse peut aussi persister de manière silencieuse dans un cheptel, lors d'hiver froid et/ou de sécheresse estivale : l'immunité se met en place sans être dépassée, avec une très faible quantité de vers adultes dans les bronches : plusieurs années peuvent séparer des épisodes cliniques dans ces cheptels, où les porteurs sains assurent la transmission aux jeunes générations.

## Un cheptel se contamine comment ?

Le plus souvent, la bronchite vermineuse s'installe lors d'achat de bovins porteurs sains hébergeant des larves enkystées sans présenter de symptôme.

Peu mobiles, ces larves peuvent se déplacer loin des bouses avec l'aide de pilobolus, champignon microscopique qui va, par éclatement, disperser les larves à plusieurs mètres de distance, surtout lorsqu'il y a du vent. La pluie, les eaux de ruissellement et les vers de terre peuvent également assurer la contamination entre parcelles voisines.

## Un diagnostic délicat

Un diagnostic de certitude repose sur la mise en évidence de larves de dictyocauls dans les bouses. Il est judicieux de prélever, parmi les bovins malades, les primipares ayant vêlé récemment, même si la clinique est parfois plus sévère sur les multipares (absence de larves dans les matières fécales lors de syndrome de réinfestation). Le diagnostic est également possible par autopsie lors de mortalités.

## Les mesures de lutte

Un traitement antiparasitaire précoce est initié, sur prescription du vétérinaire traitant, et le lot transféré vers une pâture saine sous peine de voir des récidives. Préventivement, les rotations de parcelles limitent le niveau d'infestation de pâtures. Proscrire le surpâturage, et le déprimage par les adultes des parcelles réservées aux jeunes.



## Le saviez-vous ?

- Les larves sont très fragiles. Les bouses doivent être prélevées directement dans le rectum, conservées sous froid positif (glacière/réfrigérateur) et analysées dans les heures qui suivent. Un résultat « faussement négatif » peut faire suite à :
  - Un acheminement trop long et/ou avec une rupture de la chaîne du froid : attention lors d'acheminement au LABEO par un transporteur !
  - À un début d'infestation datant de plusieurs mois, l'immunité bloquant la ponte : les vers adultes sont dans les bronches, entraînent de la toux, mais ne pondent plus d'œufs, donc pas de larves visibles dans les bouses.
  - À un syndrome asthmatiforme de réinfestation, sans larves dans les bouses.

Dr CHRISTOPHE LEBŒUF  
Vétérinaire-Conseil GDS 50



# Le Botulisme a encore frappé dans le sud Manche : 42 bovins morts ! L'éleveur témoigne

**Le Botulisme est lié à l'ingestion d'une toxine secrétée par Clostridium botulinum. Cette bactérie résiste dans l'environnement (sols, eaux de ruissellement) sous la forme de spores. Dans un cadavre en décomposition, les spores germent en forme végétative capable de sécréter la toxine.**

Cette neurotoxine agit en bloquant l'influx nerveux. Après une incubation de 1 à 3 jours, parfois jusque 15 jours selon la quantité ingérée, les animaux concernés présentent des signes de paralysie flasque, évoluant le plus souvent vers la mort par asphyxie. La forme suraiguë peut entraîner la mort en quelques heures.

La prévention repose essentiellement sur des mesures sanitaires :

- Proscrire l'épandage du fumier de volaille sur les pâtures, ou au voisinage d'herbages,
- Protéger les petits cadavres dans un conteneur fermé avant ramassage par l'équarrissage : les chiens cachent souvent le reste des cadavres consommés dans le silo ou le fourrage !
- Lors de corvée d'ensilage, la mise en place d'une barre d'effarouchement à l'avant du tracteur peut diminuer le risque de piéger du gibier lors du fauchage,
- Le vaccin Ultravac® Botulinum permet de protéger les bovins en situation à risque.

**Parole d'éleveur :**  
**Jean Louis,**  
**associé du GAEC DE BOULVERT**  
**à LA CHAPELLE UREE**

« Hécatombe et impuissance ... Je n'ai pas d'autres mots ! Installé depuis près de 30 ans, passionné par mon métier et l'élevage, je n'imaginais pas être un jour confronté à une telle situation. Dès le premier jour où les mortalités sont apparues en nombre, nous avons eu la visite du Dr FOSSOUL du cabinet FEYS qui a rapidement suspecté le Botulisme et ainsi réalisé les prélèvements adéquats. Dans l'attente des résultats de confirmation, nous apprenons que la période d'incubation de la toxine s'élève à une quinzaine de jours maxi. Un stress quotidien s'installe alors avec comme inconnue, le nombre de nouveaux cas détectés à chaque entrée dans les bâtiments d'élevages. La simple vue d'une vache allongée génère aussitôt des inquiétudes. Les pertes occasionnées ont engendré des moments éprouvants, comme la vision d'un tas d'une vingtaine de cadavres de bovins adultes, chargés ensuite dans un semi-remorque des services d'équarrissage. Merci d'ailleurs à Hervé, un collègue, pour son aide. Le



L'évolution clinique des animaux atteints de Botulisme est presque toujours fatale.

verdict est tombé quelques jours plus tard, nous devons bien faire face à un épisode de Botulisme. Nous tenons à souligner le diagnostic avisé de nos vétérinaires qui a permis de nous fournir en vaccin dans les plus brefs délais, et ainsi retrouver de la sérénité. Ce fût une épreuve difficile où, malgré tout, le fait d'exploiter à 3 associés permet de se soutenir moralement. Nous tenons également à remercier l'équipe du GDS, et notamment Jean-Luc BARBOT, délégué cantonal, qui sont venus apporter leur soutien et leurs conseils. Des années de sélection génétique ont été balayées d'un revers de la main, et comme souvent ... ça touche les bonnes vaches ! Un grand merci à l'OS Race Normande pour son calcul rapide et très précis des pertes. »

**Christophe LECEUF et Nicolas MARTINE**  
 Vétérinaire-Conseil et Conseiller Sanitaire GDS 50

## L'Espace Adhérent se fait une place dans le quotidien de nos adhérents

**Lancé en début d'année 2022, le tout nouvel espace en ligne, dédié aux adhérents du GDS pour le suivi sanitaire de leur troupeau, devient petit à petit un outil courant pour nos éleveurs bovins.**



**Vincent GUILLE, éleveur à Trelly**

**Parole de l'éleveur :**

« L'outil est simple, clair et c'est assez intuitif de naviguer dedans. Je ne m'y rends pas forcément tous les jours car il me sert principalement pour contrôler ou vérifier des résultats d'analyses. Récemment, par exemple, j'ai eu des soucis avec quelques veaux et je suis allé consulter les résultats d'analyses de leurs selles dans l'onglet dédié. »

**Morgane CASSET**  
 Chargée de communication GDS 50



# La formation : une véritable opp

Comme chaque hiver, le GDS de la Manche vous propose différentes formations : de l'écornage à la biosécurité en passant par l'éleveur infirmier de ses bovins, le guide de bonnes pratiques d'hygiène, le veau : l'avenir de votre troupeau et bien d'autres.

L'objectif de ces formations est de vous apporter une mise à jour des notions, d'acquérir des nouvelles compétences avec des formations de découverte ou de perfectionnement et d'échanger entre éleveurs ! Le leit-motiv du GDS de la Manche est de vous apporter des leviers, des idées pour tendre vers une qualité sanitaire optimum de votre troupeau.



Outre la partie technique en salle, les éleveurs bénéficient sur la plupart des formations d'une partie mise en pratique des acquis sur le terrain.



Sur la formation « écornage », il est d'ailleurs plus qu'important de permettre aux stagiaires de s'exercer à procéder à un écornage précoce des veaux avec une prise en charge de la douleur.



De même sur la formation « éleveur infirmier de ses bovins (laitiers ou allaitants) » où chaque stagiaire met en application la méthodologie d'examen du bovin malade à travers différents gestes clés : prise de température, examen des flancs, etc.



Chez l'exploitant lors de la partie pratique, la biosécurité est de mise : tout est prévu pour éviter l'entrée, l'installation et la diffusion de pathogènes dans l'élevage accueillant.



## À SAVOIR :

N'hésitez pas à vous inscrire à une formation dispensée par le GDS, elles seront intégralement prises en charge par Vivea si vous êtes à jour de vos contributions auprès de la MSA.

De plus, vous pourrez bénéficier d'une réduction de votre cotisation GDS si vous avez souscrit un contrat JA. Enfin, n'oubliez pas que vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt « formation ».

Rappelons-le : même si l'essentiel des services techniques proposés par le GDS sont réalisés par un suivi individuel, certaines thématiques apportent de réelles plus-values techniques lorsqu'elles sont traitées collectivement grâce aux échanges de bonnes pratiques entre éleveurs. Le sanitaire est une des clés pour votre élevage en matière de résultats économiques. C'est pourquoi le GDS de la Manche souhaite vous accompagner sur des sujets techniques mais aussi fondamentaux.

Estelle HELAINE, Nadège LARSONNEUR, Stéphanie LEBRANCHU  
Conseillères Sanitaires et Responsable Service Technique GDS 50

# Opportunité pour les éleveurs !

## Retour sur la formation : Le veau, l'avenir de votre troupeau

### ÉCHANGER ET SE REMETTRE EN QUESTION

La formation « Le veau l'avenir de votre troupeau » est une nouveauté 2022 où les éleveurs échangent sur leurs pratiques d'élevage en osant aborder leurs résultats techniques. Un reportage vous sera proposé au fil du temps sur cette formation qui se tient sur plusieurs journées. La nouveauté est le transfert des acquis qui permettra de faire un point concret sur l'exploitation avec chaque stagiaire.



La plupart de nos formations font intervenir un conseiller du GDS et un vétérinaire libéral : la formation « veau » l'illustre d'ailleurs très bien.



Échanger entre éleveurs permet de réfléchir aux pratiques d'élevage.

### Stéphane VIGNON, éleveur à Flottemanville-Bocage

Parole d'éleveur  
sur l'ACTE I de la formation :



#### Comment avez-vous entendu parler de cette formation ?

« Mon vétérinaire et mon conseiller GDS m'en ont parlé lors d'une visite dans mon exploitation suite à des pertes de veaux dues à des diarrhées. Mon associé et moi nous sommes tout de suite inscrits. »

#### Quelle est votre avis sur la durée et le contenu de cette formation ?

« Les 4 sessions en groupe en ½ journées étalées sur plusieurs semaines sont très adaptées à notre charge de travail. Le contenu technique est complet et les échanges entre éleveurs et avec les formateurs nous permettent de réfléchir à nos pratiques. Nous avons déjà changé certaines choses dans notre exploitation sur la gestion du colostrum et les soins au veau malade. Il nous reste encore des choses à améliorer sur l'ambiance de la nurserie et la gestion des taries. »

#### Quelle est la suite maintenant ?

« Dans quelques semaines, c'est l'ACTE II. Notre vétérinaire viendra sur notre exploitation ½ journée pour discuter de nos bonnes et mauvaises pratiques, voir ce qui est acquis et surtout ce qui ne l'est pas pour améliorer la santé et le confort de nos veaux. Une vraie opportunité ! »

## Retour sur la 1<sup>re</sup> formation Biosécurité Tuberculose en élevage bovin

La 1<sup>re</sup> formation « Biosécurité et Tuberculose en élevage bovin » s'est déroulée le 16 novembre 2021 au Molay Littry pour les éleveurs en Zone de Prophylaxie Renforcée (ZPR) avec 7 inscrits, en collaboration avec le GTV et le GDS 14. Les éleveurs sont venus y chercher des connaissances sur la maladie, comprendre la situation en Normandie, connaître les facteurs de risques et les mesures pour s'en protéger. Une partie de la formation est consacrée aux facteurs de risque spécifiquement associés à cette maladie et aux solutions et astuces mises en place dans d'autres régions impactées pour limiter l'exposition.

Les participants ont particulièrement apprécié cette journée basée sur les échanges et sur l'autoévaluation de leurs pratiques d'élevage leur permettant de réfléchir à des améliorations possibles. 2 sessions de formation sont prévues en mars dans la Manche.



### FOCUS FORMATION

« Biosécurité et Tuberculose en élevage bovin » ; échanges, réflexion, conseils

Lors de la formation, vous pourrez, avec la grille d'autoévaluation (GDS-GTV), évaluer les risques spécifiques pour votre élevage liés à la Tuberculose bovine.





# La section équine du GDS de la Manche voit le jour !

Si la pandémie Covid-19 a freiné de nombreux projets depuis quelques mois, celle-ci n'aura pas atténué l'envie des adhérents du GDS détenteurs d'équidés à s'organiser. La section équine a ainsi été créée le 28 octobre dernier.

Hervé MARIE, Président du GDS Manche, se félicite de cette réelle avancée qui est accompagnée par GDS France et le Conseil Départemental. « La filière équine est ancrée dans le département de la Manche avec près de 3 000 détenteurs et sa notoriété est reconnue quel que soit le type d'élevage [...], c'est pourquoi il était inconcevable de ne pas avoir de section au sein de notre structure dans un département ».

## ACCENTUER LA PRÉVENTION SANITAIRE

La filière équine, comme les autres productions, est confrontée à des épisodes sanitaires virulents (Rhinopneumonie, Artérite Virale, Métrite Contagieuse, etc.) engendrant des conséquences sanitaires et financières importantes sur les élevages et l'ensemble de la filière. Les Membres souhaitent vraiment axer leur travail sur la prévention sanitaire : mise en place d'un « parcours santé » pour l'équidé, aides au diagnostic en cas d'installation, travail sur l'harmonisation des pratiques en terme de protocole vaccinal, mise en place de formations, etc. sont en réflexion.

Stéphanie LEBRANCHU  
Responsable Service Technique GDS 50

### Voici la constitution du Bureau de cette nouvelle section :

Président	Ludovic FLEURY – Agon Coutanville
Vice-présidente	Florence MASSIEU – Saussemesnil
Vice-présidente	Emmanuelle GOSELIN - Jobourg
Trésorière	Chloé GIFFARD - Monsenelle
Secrétaire	Anne-Claire VASCHE – Sainte Marie du Mont
Membre	Ludovic LARONCHE – Saint Pierre Eglise
Membre	Hervé MARIE – Houtteville



Les Membres du Bureau de la section équine accompagnés par Noël FREMINE, Directeur, et Stéphanie LEBRANCHU, Responsable du Service Technique.



## Rejoignez la section

Cette nouvelle section sera présentée lors des prochains événements. Toutes personnes intéressées peuvent d'ores et déjà contacter le GDS de la Manche (02.33.06.48.00) pour de plus amples informations.



# Les réunions de secteurs sont reportées à l'été

En raison du contexte sanitaire de ce début d'année, les Membres du Bureau ont trouvé plus raisonnable de reporter à nouveau nos traditionnelles réunions de secteurs. C'est donc en juin-juillet prochain que nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de ce moment de convivialité.



**EAU PTIMISEZ**  
la conduite sanitaire  
de votre cheptel



**RÉUNIONS**  
de SECTEURS  
2022



**GDS**  
Manche



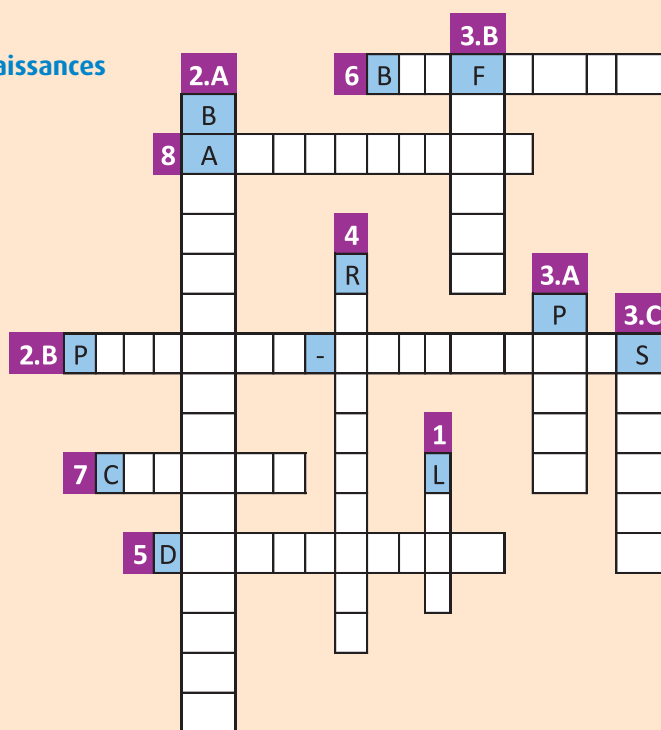
Nous avons détaillé le nouveau contenu et la nouvelle organisation de ces réunions dans le précédent numéro : GDS Infos Novembre 2021 – page 12.

10h30 • Réunion en salle  
13h00 • Déjeuner  
14h30 • Visite d'exploitation

**Morgane CASSET**  
Chargé de communication GDS 50

## En attendant de se retrouver l'été prochain lors des réunions de secteurs, et si vous testiez vos connaissances sur notre thématique principale : la qualité de l'eau ?

1. Quel produit issu de la vache est constitué à plus de 90 % d'eau ?
2. Quelles sont les deux types de propriétés de la qualité de l'eau ?
- 2.A. Peut être vecteur de bactéries, virus, parasites
- 2.B. Peut impacter le matériel, l'efficacité des traitements et la baisse de débit
3. Citez 3 exemples de captage privé (3.A, 3.B, 3.C)
4. Que faire en cas d'analyses d'eau non conformes ?
5. Après l'éventuelle intervention des résultats d'analyses par l'équipe technique en charge de l'eau, qu'est-ce que le GDS propose pour déterminer l'origine des contaminations de l'eau ?
6. Que forment les micro-organismes dans vos canalisations en créant une enveloppe protectrice ?
7. Quel type de traitement bactériologique de votre eau est-il possible de mettre en place ?
8. Après avoir vérifié le captage, les canalisations, ses analyses, que faut-il bien nettoyer dans l'exploitation pour garantir une eau de qualité pour mes animaux ?



1. Lait / 2.A. Bactériologiques / 2.B. Physico-chimiques / 3.C. Puits / 3.D. Forage / 3.E. Source / 4. Recontrôle / 5. Diagnostic / 6. Biofilms / 7. Chlore / 8. Abreuvoirs

## Avez-vous pensé à votre référent en charge du bien-être animal ?

Face aux mises en cause dont l'élevage fait régulièrement l'objet, en janvier 2020, le gouvernement a engagé une réflexion avec les acteurs des différentes filières. Cette concertation s'est soldée par la nomination dans chaque élevage d'un référent bien-être animal.

### L'OBLIGATION D'UN RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL SUR VOTRE EXPLOITATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un référent bien-être animal doit être désigné dans les élevages de bovins, porcins, équins et de volailles. Cette personne peut être

le chef d'exploitation ou une personne désignée parmi les salariés. Le référent devra sensibiliser au bien-être animal les personnes en contact avec les animaux. Dans le cadre d'un élevage multi-espèces, un seul référent sera désigné pour l'ensemble des ateliers.

### OBLIGATION DE FORMATION POUR LES RÉFÉRENTS PORCS ET VOLAILLES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les référents des élevages de porcs et de volailles ont 6 mois pour entamer leur parcours de formation et 18 mois pour le terminer. Cette formation doit être labellisée par Vivea et pourra faire l'objet d'une prise en charge par Vivea si vous êtes à jour de vos contributions MSA.

**Stéphanie LEBRANCHU**  
Responsable Service Technique GDS 50